



# Les effets attendus de l'article 24 de la loi « Sécurité globale »

27 novembre 2020

# Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée en ligne du 24 au 26 novembre 2020



Échantillon de 970 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes :

Sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.

# Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

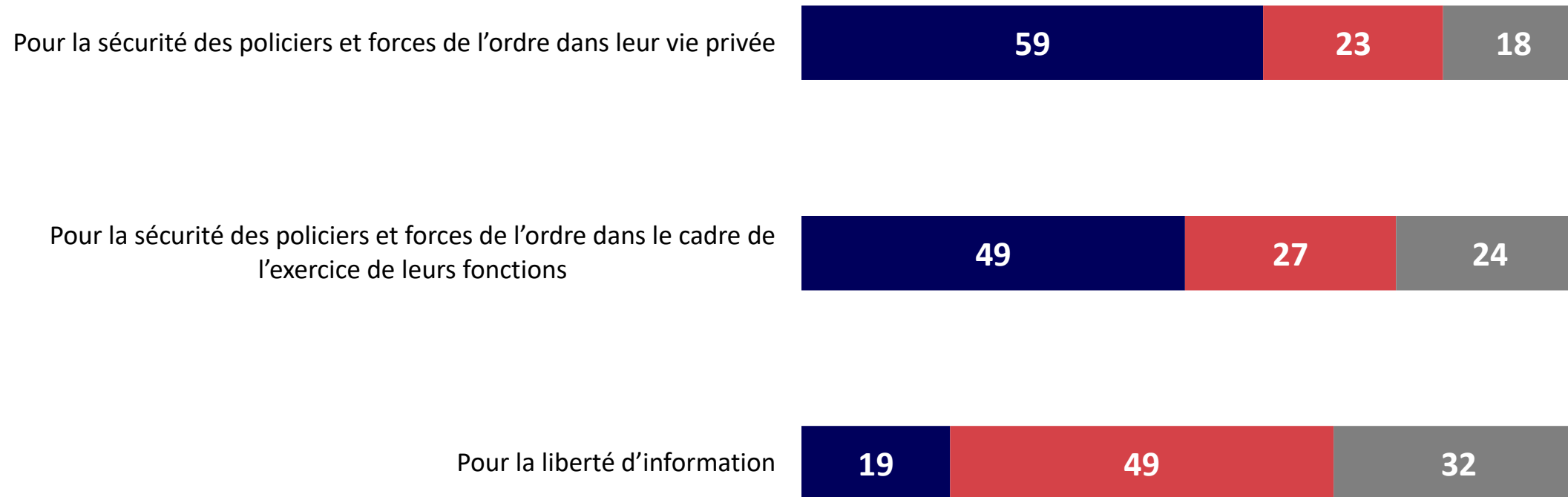
Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

**Note de lecture** : dans le cas d'un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 points).

# Pour 6 Français sur 10, l'article 24 de la loi « Sécurité globale » aura des effets positifs pour la sécurité des forces de l'ordre dans leur vie privée, néanmoins 1 Français sur 2 estime par ailleurs que cette loi aura des effets négatifs pour la liberté d'information

L'article 24 de la loi « sécurité globale » prévoit de pénaliser d'un an de prison et 45 000 euros d'amende la diffusion de « l'image du visage ou tout autre élément d'identification » d'un policier ou d'un gendarme en intervention lorsque celle-ci a pour but de porter « atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Selon-vous cette nouvelle loi aura-t-elle des conséquences positives, négatives ou pas de conséquences ... ?

A tous, en %

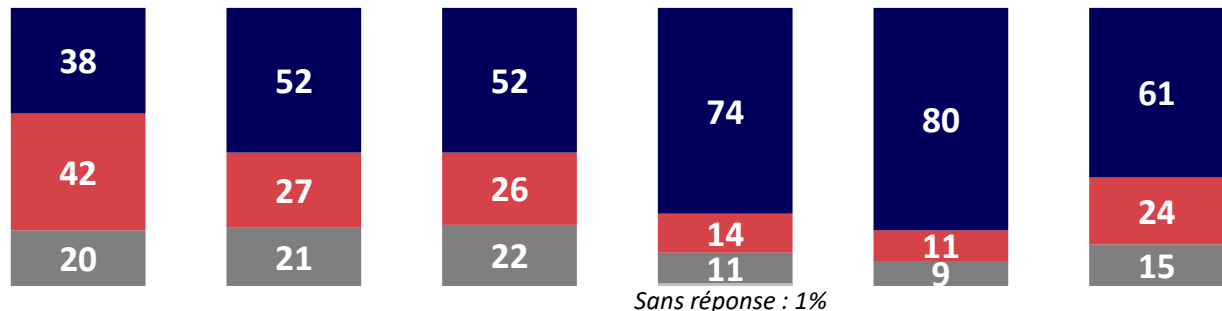


# Les sympathisants de droite et du centre se montrent plus convaincus par l'efficacité de ces mesures sur la sécurité des forces de l'ordre

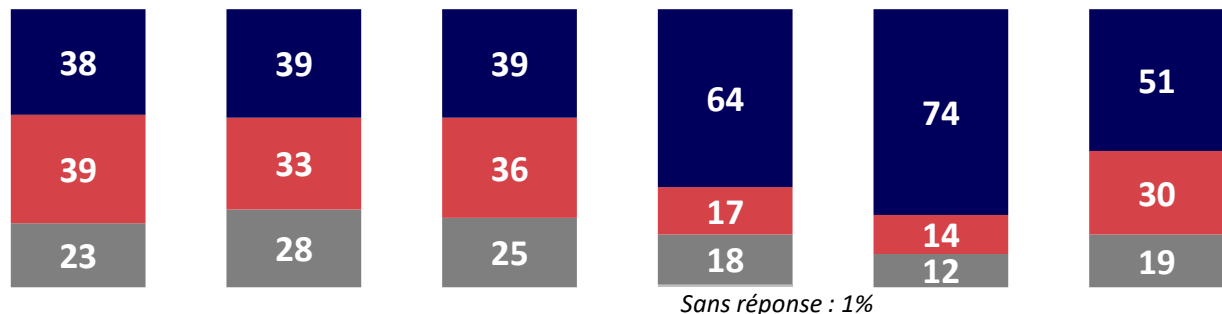
L'article 24 de la loi « sécurité globale » prévoit de pénaliser d'un an de prison et 45 000 euros d'amende la diffusion de « l'image du visage ou tout autre élément d'identification » d'un policier ou d'un gendarme en intervention lorsque celle-ci a pour but de porter « atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Selon-vous cette nouvelle loi aura-t-elle des conséquences positives, négatives ou pas de conséquences ...?

A tous, en %

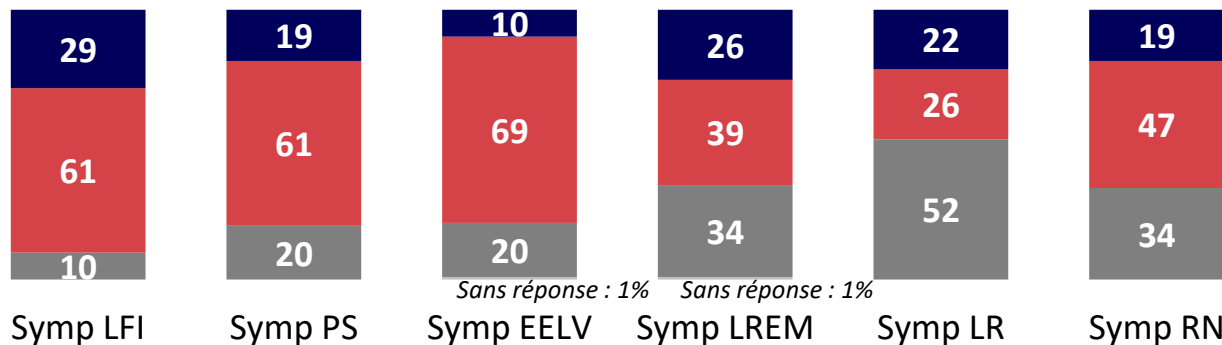
***Pour la sécurité des policiers et forces de l'ordre dans leur vie privée***



***Pour la sécurité des policiers et forces de l'ordre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions***



***Pour la liberté d'information***



# Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants :

Les noms « Harris Interactive », le nom des commanditaires de l'étude, la méthode d'enquête, les dates de réalisation et la taille de l'échantillon.

## Jean-Daniel Lévy

Directeur du Département Politique  
& Opinion

01 44 87 60 30

[jdlevy@harrisinteractive.fr](mailto:jdlevy@harrisinteractive.fr)

## Laurence Lavernhe

Directrice Marketing &  
Communication

01 44 87 60 94

[llavernhe@harrisinteractive.fr](mailto:llavernhe@harrisinteractive.fr)

